

Abidjan, le 27 NOV 2023

N° 069 /MEMFPMA/ENA/DG/SG/SC

COMMUNIQUÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA) COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance des candidats déclarés admis aux concours professionnels d'entrée en 2024 à l'ENA qu'ils sont invités, conformément à l'article 8 de l'arrêté n° 0081/MFP/ENA du 20 avril 2023 portant ouverture desdits concours, à déposer au Service des Concours de l'ENA, un dossier physique comprenant les pièces ci-après :

- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu, datant de moins d'un (01) an, au 1^{er} janvier 2023 ;
- une fiche de candidature;
- un modèle de curriculum vitae renseigné et certifié sincère par le candidat, à télécharger sur le site internet de l'ENA ;
- le certificat de première prise de service dans l'emploi actuel ;
- une copie de l'arrêté de nomination ou de promotion (dans l'emploi actuel) ;
- le certificat de visite médicale.

La période de dépôt des dossiers est fixée du lundi 11 au mercredi 13 décembre 2023. ✪



Narcisse Sepy Yesso
Narcisse SEPY YESSOH